



FORMATION DES JOURNALISTES

THÈME 6 :

METHODES ET OUTILS DE
SURVEILLANCE DU MARCHÉ

PAR LA COSUMAF



SOMMAIRE DU THEME 6

 LES OPÉRATEURS

 2. L'INFORMATION FINANCIÈRE

 3. LES TRANSACTIONS BOURSIÈRES

 4. LES OPCVM

 5. EVOLUTION DES RÈGLES



1. CONTROLE DES OPERATEURS



CHAMP D'INTERVENTION

□ Bon fonctionnement du marché =
supervision de l'ensemble des intervenants
:

- Sociétés de bourse
- Bourse des valeurs
- Dépositaire Central
- Sociétés de gestion

□ Organisation par métiers – une
approche risques



MODALITES D'INTERVENTION

- ❑ Agrément pour s'assurer de l'existence de moyens en adéquation avec les activités envisagées
- ❑ Suivi permanent sur la base de reportings réguliers de la part des opérateurs (suivre les risques)
- ❑ Encadrement pour faire évoluer les pratiques de marché (prévenir les risques)
- ❑ Inspection pour contrôler sur place (vérifier l'occurrence des risques)



AGREMENT DES OPERATEURS SUIVI PERMANENT

- Vie juridique et sociale
- Respect des règles qui leur sont applicables
- Moyens humains, matériels, techniques et organisationnels
- Obligations de publication
- Contrôle interne / déontologie / traitement des plaintes
- Information comptable et financière,
- règles prudentielles,



ENCADREMENT

- ❑ Mise en place de règles claires de fonctionnement et d'organisation
- ❑ Sensibilisation en matière de réglementation
- ❑ Validation des procédures, réponses aux questions, avis ...



INSPECTION

S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur

S'assurer de l'existence de moyens humains, techniques, financiers et organisationnels suffisants

Évaluer le degré de maîtrise par l'opérateur du cadre existant, et relever tout dysfonctionnement ou vide juridique éventuel afin d'y apporter un correctif

.....Missions routinières

.....Missions thématiques

.....Missions spéciales (fusion, cession, plainte)...



2. CONTROLE DE L'INFORMATION FINANCIERE



MODALITES D'INTERVENTION

- ❑ Visa des Notes d'Information : Au moment de l'APE
- ❑ Contrôle de l'Information Financière et Importante : Tout au long de la période d'APE
- ❑ Surveillance : Détection des délits boursiers
- ❑ Enquêtes : Investigations sur les délits boursiers et les infractions



FIABILITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Rôle déterminant des Commissaires aux Comptes / regard critique du régulateur sur les comptes publiés et les réserves

Due diligence des conseillers / du régulateur

Responsabilisation des émetteurs

Professionnalisation des analystes, des



3. CONTROLE DES TRANSACTIONS BOURSIERES



SURVEILLANCE DES TRANSACTIONS

Recherche des délits boursiers :

Détection de tout comportement suspect;

- ✓ Délit d'initiés;
- ✓ Manipulation de cours;
- ✓ Diffusion d'informations fausses ou trompeuses;
- ✓ Utilisation ou communication d'une information privilégiée.



Surveillance En Ligne

- ❑ Suivi en temps réel des transactions boursières
 - ❑ Consultation des transactions sur une base historique
 - ❑ Suivi rapproché des transactions et carnets d'ordres
 - ❑ Possibilité d'intervenir directement auprès de la société de bourse
 - ❑ Collaboration en temps réel avec la bourse



Surveillance en différé

- Examen approfondi des transactions
 - Reconstitution des carnets d'ordres
 - Ecoute des enregistrements
 - Comparaison avec les bases de données de personnes sensibles
 - Comparaison avec l'information publique
 - Transmission au service enquêtes



ENQUÊTES

- Surveillance / plaintes / rumeurs / presse / autres services
- Filtre enquête : Si non retenu → classement
- Si retenu : → Commissionnement
- Collecte d'informations (ordres, dossiers clients, ...)
- Retranscription des enregistrements téléphoniques
- Convocation - audition → PV d'audition
- Rapport d'Enquête
- Transmission au Conseil d'Administration
- Commission paritaire pour examen
- Décision par le CA



4. GESTION COLLECTIVE



Facettes du contrôle d'un OPCVM

- Agrément : vérification des relations contractuelles et de la structure du produit
- Suivi et contrôle sur la base de documents hebdomadaires, mensuels, trimestriels, annuels
- Contrôle sur pièces et sur place de la société de gestion (bonnes pratiques, organisation) et du dépositaire



Les éléments suivis

- Ratio de division des risques
- Ratios de liquidité et d'emprunt d'espèces
- Classification / politique de placement
- Calcul et affichage de la valeur



Traitement et analyse des données

- Contrôle de cohérence
- Contrôle des mouvements des souscriptions et rachats
- Contrôle de évolution de l'actif net
- Contrôle des variations des valeurs liquidatives (comparaison avec la performance des indices de référence)
- Suivi des obligations de publication
- Suivi de la vie juridique des SICAV



5. VEILLE REGLEMENTAIRE

Traitement et analyse des données



- ❑ Evaluer : recenser les insuffisances du cadre légal et réglementaire existant à travers :
 - ✓ Inspection
 - ✓ Suivi permanent
 - ✓ Contact permanent avec les opérateurs
 - ✓ Normes internationales
- ❑ Agir : deux type d'actions :
 - ✓ Assister le gouvernement dans l'exercice de ses attributions en matière de réglementation des marchés
 - ✓ Edicter des circulaires selon un processus bien défini

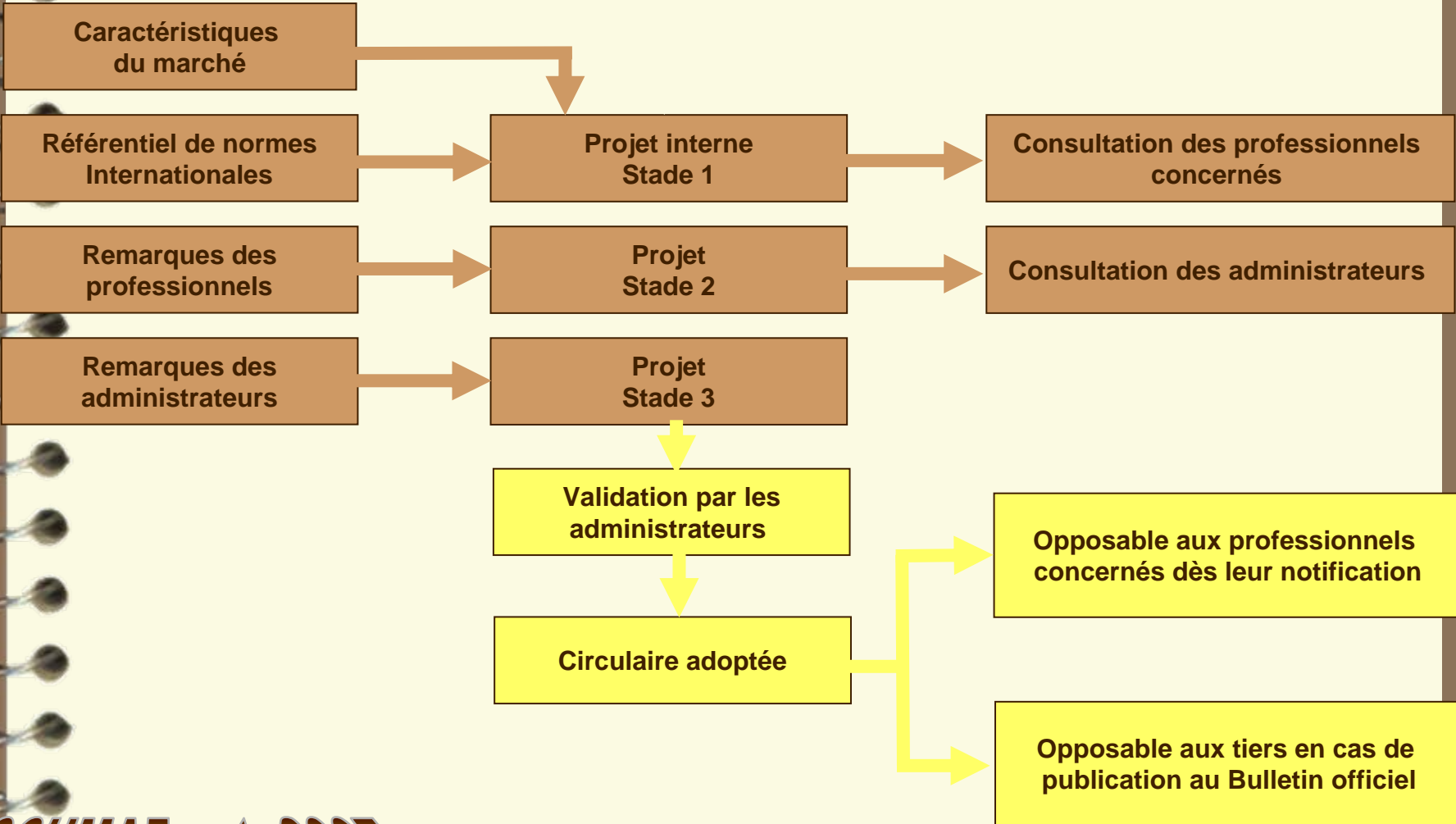


PROCESSUS D'ELABORATION D'UNE CIRCULAIRE

Pratiques professionnelles

Déontologie

Modalités techniques ou pratiques





CONCLUSION

- ❑ Traitement d'une masse importante d'informations et de données, d'où question du **système d'information** et de son évolution.
- ❑ Impossible de tout contrôler, il faut une **approche sélective** : Pour les opérateurs, une approche risques, pour l'information financière, responsabiliser les émetteurs, les CAC, les conseillers, et pour les transactions boursières, utiliser des outils statistiques
- ❑ Privilégier la **démarche préventive** : importance du contrôle interne chez les opérateurs, rôle du reporting régulier.
- ❑ Auto-régulation mieux acceptée (processus consultatif des circulaires)

MERCI DE VOTRE ATTENTION